

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du lundi 15 décembre 2025

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 176 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Marylène BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Stéphanie BRAISE - Romain BUCHAUT - Philippe CAHN - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Betty CARVOU - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Jean-Pierre CESARO - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Frédéric CORNAIRE - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Christian DENANS - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Cédric DUDIEUZERE - Monique FARKAS - Marc FERAUD - Claude FERCHAT - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHEL - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Chantal GARCIA - Eric GARCIN - Maeva GAUTELIER - Gerard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Frédéric GIBELOT - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Christophe GONZALEZ - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Prune HELFTER-NOAH - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Philippe KLEIN - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Michel LAN - Vincent LANGUILLE - Philippe LEANDRI - Pierre LEMERY - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Anne MEILHAC - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Véronique MIQUELLY - André MOLINO - Claudie MORA - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Yannick OHANESSION - Grégory PANAGOUDIS - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Anne-Laurence PETEL - Agnès PEYRONNET - Philippe PIGNON - Catherine PILA - Patrick PIN - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Fabienne QUIEVREUX - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Magali RAMOS - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Maryse RODDE - Denis ROSSI - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Michel RUIZ - Paul SABATINO - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Frédéric VIGOUROUX - Jean-Louis VINCENT - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Julie ARIAS représentée par René-Francis CARPENTIER - Mireille BENEDETTI représentée par Amapola VENTRON - Moussa BENKACI représenté par Francis TAULAN - Nassera BENMARNIA représentée par Lourdes MOUNIEN - Julien BERTEI représenté par Camélia MAKHLOUFI - Linda BOUCHICHA représentée par Yves MESNARD - Doudja BOUKRINE représentée par Guy TEISSIER - Nadia BOULAINSEUR représentée par Gilbert SPINELLI - Valérie BOYER

représentée par Bruno GILLES - Joël CANICAVE représentée par Olivia FORTIN - Martin CARVALHO représenté par Christian AMIRATY - Pascal CHAUVIN représenté par Patrick GHIGONETTO - Sophie CHAVE représentée par Michel AMIEL - Robert DAGORNE représenté par Jean-Jacques COULOMB - Sylvaine DI CARO représentée par Stéphanie BRAISE - David GALTIER représenté par Marion BAREILLE - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Magali GIOVANNANGELI représentée par José MORALES - Michel ILLAC représenté par Paul SABATINO - Sophie JOISSAINS représentée par Jean-Christophe GRUVEL - Vincent KORNPROBST représenté par Marcel TOUATI - Nathalie LEFEBVRE représentée par Gaby CHARROUX - Gisèle LEOUIS représentée par Cédric DUDIEUZERE - Maxime MARCHAND représenté par Yannick GUERIN - Hervé MENCHON représenté par Lydia FRENTZEL - Eric MERY représenté par Pierre LEMERY - Marie MICHAUD représentée par Laure ROVERA - Danielle MILON représentée par Roland GIBERTI - Férouz MOKHTARI représenté par Roland CAZZOLA - Pascal MONTECOT représenté par David YTIER - Yves MORAINE représenté par Catherine PILA - Patrick PAPPALARDO représenté par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Jocelyne POMMIER représentée par Éléonore BEZ - Véronique PRADEL représentée par Sophie ARRIGHI - Pauline ROSSELL représentée par Yannick OHANESSIAN - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gérard FRAU - Franck SANTOS représenté par Anne REYBAUD - Jean-Pierre SERRUS représenté par Michel ROUX - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Kayané BIANCO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI - Nicolas BAZZUCCHI - Corinne BIRGIN - Romain BRUMENT - Christian BURLE - Emilie CANNONE - Mathilde CHABOCHE - Lyece CHOULAK - Alexandre DORIOL - Sébastien JIBRAYEL - Éric LE DISSES - Jessie LINTON - Remi MARCENG - Caroline MAURIN - Marc PENA - Claude PICCIRILLO - Lionel ROYER-PERREAUT - Michèle RUBIROLA - Valérie SANNA - Marie-France SOURD GULINO - Françoise TERME - Ali YATSOU - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Sébastien BARLES représenté à 15h11 par Dona RICHARD - Aicha SIF représenté 15H19 par Jean-Marc SIGNES - Eric CASADO représenté à 15h44 par Patrick GRIMALDI - Jean-Marc COPPOLA représenté à 15h45 par Agnès FRESCHEL - Ferouz MOKHTARI représenté à 16h05 par Roland CAZZOLA - Claude FERCHAT représenté à 16h05 par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nicole JOULIA représentée à 16h34 par Claudie MORA - Gérard AZIBI représenté à 16h34 par Daniel AMAR.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Stéphane RAVIER à 15h30 - Véronique MIQUELLY à 15h35 - Didier PARAKIAN à 15h36 - Monique FARKAS à 15h38 - GRECH Sophie à 15h38 - Arnaud KELLER à 15h45 - Lourdes MOUNIEN à 15h45 - Samia GHALI à 15h57 - Kayané BIANCO à 16h00 - Stéphanie BRAISE à 16h00 - François TAULAN à 16h00 - Frédéric GUELLE à 16h00 - Serge PEROTTINO à 16h00 - Claudie HUBERT à 16h02 - Lionel DE CALA à 16h02 - Bernard DEFLESSELLES à 16h03 - Christian NERVI à 1h04 - Bernard MARANDAT à 16h05 - René RAIMONDI à 16h05 - Emmanuelle CHARAFE à 16h08 - Gaby CHARROUX à 16h10 - Gérard FRAU à 16h10 - Chantal GARCIA à 16h15 - Catherine VESTIEU à 16h15 - Isabelle CAMPAGNOLA SAVON à 16h15 - Sabine BERNASCONI à 16h15 - Marion BAREILLE à 16H15 - Pascale MORBELLI à 16h27 - Yves MESNARD à 16h30 - Patrick PIN à 16h30 - Olivia FORTIN à 16h36 - Jacques BOUDON à 16h43 - Jean-Louis VINCENT à 16H43 - Jean-Christophe GRUVEL à 16h43.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**MOB-008-19155/25/CM**

**■ Réseau de bus d'Aubagne : Bilan de la concertation et principes du projet de réseau**

146673

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé en 2024 une réflexion pour la refonte du réseau de bus couvrant en particulier la commune d'Aubagne. Ce projet, identifié au plan d'action du plan de mobilité métropolitain approuvé en décembre 2021 au titre du levier « Un système de Transport Collectif performant », est adossé à un objectif d'augmentation de plus 50% d'utilisation des réseaux de transports urbains.

Le réseau de bus d'Aubagne voit l'arrivée de deux projets de transport structurants que sont le BHNS, reliant le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de la gare d'Aubagne à la zone d'activités des Paluds jusqu'à La Plaine de Jouques à Gémenos, mis en service en septembre 2025, puis le Val'Tram, extension du tramway sur les communes du Nord de la Vallée de l'Huveaune, qui verra le jour au printemps 2026 et reliera le PEM d'Aubagne à la Bouilladisse. Ces deux projets amènent naturellement à repenser les liaisons bus afin d'optimiser l'offre de transport urbain et faire évoluer le réseau pour mieux répondre aux besoins de mobilité du territoire et de ses habitants, actifs, scolaires, retraités, visiteurs occasionnels, etc...

Ainsi, à l'issue d'un premier travail d'analyse, basé sur le fonctionnement du réseau actuel, sur les besoins et la demande, identifiés auprès des acteurs du territoire, des parties prenantes ; un premier projet de réseau de bus a été soumis à une concertation publique volontaire en juin 2025, afin de recueillir l'expertise d'usage des habitants, de leurs besoins en matière de déplacement, et enrichir le projet.

Ce nouveau réseau s'appuie sur les 6 objectifs suivants :

- Améliorer la lisibilité du réseau.
- Hiérarchiser le réseau et rééquilibrer les niveaux d'offre.
- Consolider le maillage et la desserte des zones à enjeux.
- Favoriser l'intermodalité.
- Mieux connecter le réseau urbain avec les réseaux interurbains et communes limitrophes.
- Adopter une approche environnementale.

La concertation volontaire qui s'est déroulée du 5 juin au 4 juillet 2025, a fait l'objet d'une campagne de communication, relayée par plusieurs canaux et différents supports : plateforme participative, espace de contribution / participation (questionnaire en ligne, cahier d'acteurs), rencontres et forum d'échange.

Voici en synthèse, les éléments du bilan de la concertation, consignés dans le document ci-annexé :

- La concertation a mobilisé plus de 4 500 personnes.
- Le questionnaire a recueilli 7 cahiers d'acteurs et 1 072 réponses.
- Une concertation qui a touché majoritairement les actifs (63%).
- 90% des répondants sont déjà usagers des transports en commun.
- 78% sont favorables à une réorganisation du réseau de bus.
- Parmi les thématiques et attentes du public qui se dégagent par ordre d'importance, arrivent en premier la thématique du « maillage du territoire » (31%), puis les sujets liés aux infrastructures vélos et piétons (28%), puis les connexions avec les autres réseaux (16%), puis les fréquences de passages (14%).

La présente délibération vise à tirer le bilan de la concertation et à intégrer les enseignements suivants dans le projet de réseau de bus :

- Accueil très favorable d'une nouvelle desserte du quartier Bon Civet, du Parc J. Moulin et des équipements (EPAD, antenne Hôpital) de la ligne 2 ; de la desserte des sites touristiques du Garlaban et de la Font de Mai, accueil favorable également de la liaison entre Aubagne et Marseille assurée par le prolongement des lignes 6 et 10, ainsi que de la ligne 3 permettant de desservir la zone commerçante de la Martelle par son accès sud, préfigurant le futur BHNS Sud d'Aubagne et la desserte de la zone à enjeux des Gargues.
- Prise en compte du maintien d'une desserte de la zone d'Activité Alpha Sud (Par chemin Robion et traverse de la Bourgade) pour les entreprises et équipements de loisirs, jusqu'ici desservis par la ligne 4.
- Maintien d'une liaison entre le quartier Marcel Paul/Centre des impôts et la zone commerciale de la Martelle.
- Prise en compte des besoins du camping et équipements situés sur le chemin de la Thuillièrre.
- Prise en compte des besoins de desserte des sites touristiques et de loisirs sur la Route d'Eoures.
- Etude à conduire pour une amélioration de la desserte de la Casamance dans les deux sens de circulation. Demandes formulées par les personnes âgées et Personnes à Mobilité Réduite.

Plus globalement et à terme le réseau se caractérisera par les évolutions suivantes :

- 2 lignes principales (lignes 3 et 6) desservants des pôles générateurs de trafic importants et reliées aux modes lourds (tramway et BHNS). La ligne 3 préfigure la future ligne BHNS d'Aubagne sud, qui desservira la zone des Gargues (futur hôpital d'Aubagne).
- 7 autres lignes de maillage viendront compléter l'offre pour desservir le centre d'Aubagne et les communes à proximité (Gémenos, Marseille, La Penne-sur-Huveaune, Cuges-les-Pins), ces lignes couvriront également de nouveaux secteurs (Ligne 2 dans le quartier Bon Civet, ligne 16 pour desservir la Médiathèque).
- Des lignes pendulaires et des lignes scolaires supplémentaires sont créées pour desservir des secteurs moins densément peuplés. A noter que les lignes scolaires existantes sont maintenues de même que les TAD.

En termes d'impact financier, les évolutions d'offre sur le réseau de bus à terme s'inscrivent dans une enveloppe constante. Le coût d'exploitation du réseau de bus à horizon 2027 pour une année complète est estimé à 9 830 000€ HT (€ valeur 2025, n'incluant que des kilomètres commerciaux).

A noter également un nouveau service le dimanche pour le tramway, qui s'opérera par un redéploiement de l'offre au regard des fréquentations.

Le réseau bus restructuré nécessite par ailleurs diverses opérations d'aménagement sur une dizaine de sites différents et la création et/ou mise aux normes d'arrêts de bus.

La mise en service de ce nouveau réseau est envisagée en deux temps. Une première phase à horizon mi 2026, intégrant une évolution des lignes situées sur la partie Nord du territoire, en lien avec la mise en service du Val'Tram, et d'une partie des lignes situées sur Aubagne, puis une seconde phase à horizon 2027, pour assurer une cohérence avec la restructuration du réseau de bus Marseillais.

Considérant que la concertation publique a :

- Suscité un large intérêt pour ce projet au regard de la mobilisation.
- Confirmé la nécessité d'agir et d'engager une refonte du réseau de bus.
- Mis en exergue des thématiques particulières et des attentes.
- Permis d'identifier des demandes d'adaptations pertinentes.

Qu'il convient :

- De poursuivre la modernisation du réseau d'Aubagne.
- D'envisager sa mise en œuvre par étape dès 2026.

- D'accélérer le programme de mise en accessibilité des points d'arrêts concomitamment au déploiement du nouveau réseau, pour que l'ensemble des points d'arrêt soient accessibles d'ici 2030.
- D'accélérer la mutation du parc de véhicules vers un parc 100% décarboné à l'horizon 2030.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° MOB-001-11063/21/CM approuvant le plan de mobilité métropolitain du 16 décembre 2021.

**Ouï le rapport ci-dessus**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient de tirer le bilan de la concertation ;
- Qu'il convient de préciser les évolutions du projet suite à la concertation.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est approuvée la poursuite de la restructuration du réseau de bus d'Aubagne, suivant les orientations définies ci-avant qui tiennent compte du bilan de la concertation ci-annexé.

**Article 2 :**

Est approuvé le déploiement des évolutions du réseau de bus suivant les principes ci-avant, à compter de 2026.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué,  
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS